

# Association pour la protection du lac Taureau inc. (APLT)

Saint-Michel-des-Saints (Québec)



Bulletin n° 29  
Été 2016

Bulletin n° 29  
Été 2016

Bulletin n° 29  
Été 2016

Bulletin n° 29  
Été 2016

# Sommaire

---

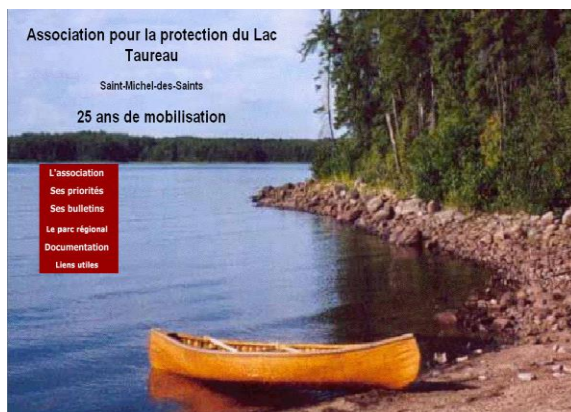
## Bulletin n° 29\_Été 2016

• Le mot du président	2
• Table de concertation sur le parc régional du lac Taureau: Résumé de la réunion du 27 mai 2016 à laquelle assistait notre président Gilles Cartier	3
• Projet de mine de graphite à St Michel-des-Saints : Résumé de la séance d'information du 22 février 2016 par le promoteur Nouveau-Monde	4
• Suivi du projet de mine de graphite à St Michel	5
• Mine de graphite à St Michel : l'opposition s'organise	6
• Des nouvelles de la Coalition Navigation	6
• Tarification 2016 : Navigation & Stationnement au Lac Taureau	7
• Conférence sur la valeur économique des services écologiques	8
• Appel aux membres; Formule de demande de renouvellement ou d'adhésion	9
• Quelques nouvelles en bref .....	10

Le *Bulletin* est une publication produite par l'APLT, destinée à ses membres.

Depuis le premier numéro paru en 2002, le *Bulletin* est publié deux fois par année (éditions hiver et été) et distribué aux membres de l'Association par voie postale et électronique.

Tous les numéros du *Bulletin* sont disponibles en format PDF sur le site web de l'APLT :  
**[www.aplt.org](http://www.aplt.org)**



# Le mot du président

---

Un nouvel été, des vacances à venir, et selon la tradition établie, une autre assemblée générale de l'APLT qui s'annonce pour le 30 juillet ! Cette assemblée nous permettra de faire le point sur les événements importants ayant touché ou qui toucheront le lac Taureau et sa région.

Qu'allons-nous retenir de ces événements ? Des aspects positifs d'abord, puisque le Parc régional du lac Taureau se développe d'année en année et contribue de plus en plus à la sauvegarde de ce joyau qu'est notre lac Taureau. Notre région a maintenant acquis une réputation enviable de secteur récréotouristique et de villégiature de haut niveau, ce qui amène beaucoup d'activités sur les plans touristique et résidentiel, ceci procurant des retombées économiques non négligeables pour le village de St Michel-des-Saints et sa proche région. Également, comment ne pas mentionner la bonne nouvelle de ces derniers mois : le redémarrage de la scierie de St Michel ! Notre association se réjouit de cette réussite qui ramènera de nombreux emplois dans ce secteur économique traditionnel de notre région. D'autant plus que cette activité correspond à la vocation de notre région et se fait en respectant des normes qui en font une exploitation renouvelable du territoire.

Parlant de projet économique responsable, la mine de graphite à ciel ouvert, qui est à nos portes, nous donne des inquiétudes, étant donné les grands impacts écologiques attendus d'un tel

projet. Notre association suit de très près ce dossier puisque plusieurs questions doivent être abordées lorsque l'on parle d'une mine à ciel ouvert. Entre autre, nous désirons savoir quels seront les impacts environnementaux et sociaux de ce projet. Qu'advient-il de la réputation « Aventure-Nature » de la région ? Est-ce que ce projet occasionnera des pertes économiques liées au tourisme ?

Compte tenu des expériences passées au Québec, nous comprenons qu'un projet de mine doit être pris au sérieux et évalué dans une perspective de développement durable. Nous sommes conscients que la région de St-Michel regroupe aussi bien des citoyens du village, que des villégiateurs de la région dont certains, qui y sont établis depuis plusieurs décennies. Collectivement, résidents, villégiateurs, plaisanciers, chacune des instances politiques, investisseurs, etc. nous nous devons d'étudier ce projet dans sa globalité autant sur le plan économique qu'écologique et humain.

Vous comprendrez donc que l'APLT continuera de veiller attentivement au bon développement de la région et ce, en harmonie avec son milieu.

Je vous invite donc en grand nombre à notre assemblée annuelle le 30 juillet prochain, afin de prendre connaissance de l'ensemble des dossiers en cours.

**Gilles Cartier**  
Président de l'APL

# Table de concertation sur le parc régional du lac

## Taureau : Résumé de la réunion du 27 mai 2016 à laquelle assistait

notre président Gilles Cartier

---

### Discussion sur le niveau d'eau

L'APLT a encore insisté sur le fait que, pendant la période d'été pour laquelle une cote-cible a été établie (357,85m +/- 15cm), Hydro-Québec semble s'en tenir à respecter la cote minimum de 357,70 plutôt que la cote-cible. La représentante d'Hydro-Québec insiste sur l'influence majeure de la pluviométrie, mais aussi sur les pressions venant de certains intervenants. Il serait souhaitable que tous les intervenants s'entendent pour signifier par lettre à Hydro-Québec que c'est la cote-cible qui doit être respectée, et non pas la cote minimum.

### Terrains de camping

De nouveaux aménagements ont été établis au camping de la baie du Milieu. Une ligne électrique a été installée pour alimenter le camping, un nouveau centre sanitaire a été construit et des services d'électricité ont été rajoutés à certains sites pour roulottes.

### Location El Toro

La SDPRM (société de développement des parcs régionaux) a établi une entente avec cette société privée pour la location de matériel nautique à la plage municipale, ainsi que pour l'installation de tentes permanentes « prêt à camper » à la baie du Milieu.

### Autres projets de camping

- Une entente a été établie avec l'Auberge du lac Taureau qui va installer et gérer des emplacements « prêt à camper » sur l'île Noire et qui va instaurer un programme d'échange « auberge-camping » pour ses clients.
- Un projet très spécial a été démarré avec un groupe de jeunes de l'école secondaire de St Michel qui vont établir et gérer des sites de camping pour groupes de jeunes campeurs sur l'île Baribeau, avec l'appui et la surveillance de la SDPRM.

### Annnonce importante : le redémarrage de la scierie de St Michel

La réunion de la table de concertation, dans les locaux de la MRC à Rawdon, a été écourtée pour faire place à l'annonce officielle de la réouverture de la scierie, en présence de la ministre Lise Thériault. Une partie du financement est fournie par Investissement Québec. Les droits de coupe ont pu être conservés grâce à la persévérance des promoteurs et de la municipalité. Cette réouverture va créer au moins une quarantaine d'emplois directs au village, en plus des emplois en forêt.

### Projet de mine de graphite

Par manque de temps, il est convenu que la discussion sur ce projet et son impact sur le lac Taureau et sur le Parc régional est remise à la prochaine réunion de la Table de concertation.

---

**Ministère du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDDELCC)**  
Direction régionale de Lanaudière

100, boul. Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
Téléphone : **450 654-4355** ou **1 866 694-5454**  
(24 h sur 24 et 7 jours sur 7)  
Télécopieur : **450 654-6131**  
Courriel : [lanaudiere@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:lanaudiere@mddelcc.gouv.qc.ca)  
Site web : [www.mddelcc.gouv.qc.ca](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca)

# Projet de mine de graphite à St Michel-des-Saints :

Résumé de la séance d'information du 22 février 2016

par le promoteur Nouveau-Monde

Par Daniel Tokatéloff

---

La salle était pleine, en majorité par des résidents de St Michel. Plusieurs membres de l'APLT étaient présents à titre individuel (dont Gilles et moi-même). À noter qu'une réunion spéciale identique avait été tenue samedi 20 avec les résidents du secteur Domaine Lagrange directement touché par le projet.

## Le promoteur a présenté le projet

- Exploitation du bloc Tony dans le secteur du lac England;
- Priorité est donnée aux zones sud (près du lac Trèfle) et ouest (au sud du domaine Lagrange) qui comportent les gisements les plus riches permettant une exploitation de 30 à 35 ans;
- Le bloc Ti-Nou (route de Manawan, près du lac Villiers) n'est pas retenu car les gisements ne sont pas suffisants;
- Deux phases d'exploitation : 1 - extraction minière à ciel ouvert, et 2 - processus de transformation (purification/concentration) qui pourrait se faire dans l'usine abandonnée de Louisiana-Pacific (LP);
- Potentiel de création d'emploi : 80 à 100 emplois directs et autant en indirects, plus 20 à 40 pour la transformation;

## Impacts prévus

- Mine à ciel ouvert, donc creusage de cratères importants : 200m x 700m à la zone sud, 150m x 1.5km à la zone ouest, profondeurs allant jusqu'à 100m;
- Problématique de restauration des sites à la fin de l'exploitation : montants déposés en fiducie gérée par le gouvernement; quel genre de restauration ? ce n'est pas clair ! (remplissage d'eau si applicable, mais avec de l'eau venant d'où ?, reboucher les cratères ne semble pas faisable, ..... grosse interrogation là-dessus ! Le promoteur ne semble pas trop s'en inquiéter, ce qui est normal car il cherche à vendre son projet à une compagnie exploitante.)
- Problème de contacts avec la nappe phréatique, et de rejets de l'eau qui s'accumulera au fond des trous;
- Besoins en eau pour la transformation : à venir de la rivière Matawin, quantités importantes à préciser et impact à étudier;
- Rejet de ces eaux : après des bassins de décantation, nécessité de neutralisation car le sulfure de fer présent dans le sol se transformera en acide sulfurique. Et tout s'en va vers la rivière Matawin, donc vers le lac Taureau !
- Processus de transformation utilisant une floculation du graphite nécessitant l'emploi de bassins d'eau avec de l'huile diesel ou de l'huile de pin : que devient ce mélange à la sortie, ce n'est pas clair. Le promoteur dit que le diesel va s'évaporer, mais il n'en est pas sûr. Plus d'études sont requises. Un traitement des rejets sera effectué avant le retour vers la rivière.
- Transports : entre les mines et l'usine de transformation, grandes quantités de minerai à déplacer (4000 T par jour), soit par camions (nécessité d'une nouvelle route et d'un nouveau pont sur la rivière pour aller des mines vers l'usine LP), ou en alternative, utilisation d'un téléphérique industriel au-dessus de la rivière Matawin et du chemin des Cyprès !
- Transport du produit fini vers Montréal : par la route 131, prévisions de 5 à 7 camions lourds par jour (et autant qui remontent !);
- Problèmes identifiés de poussières (aux mines et dans les transports)
- Problèmes de bruit (machinerie de mine, dynamitage 1 fois par sem., camions lourds, « crusher » à la transformation);
- Problème des résidus miniers (venant des excavations) qui vont s'accumuler en collines.

## Mitigation projetée

- Possibilité de compensation financière pour les résidents/villégiateurs affectés (proposition valable 2 ans);



- Volonté de suivre les recommandations de mitigation/compensation venant de « Mining Watch Canada » et de « Québec a meilleure mine »
- Ces engagements seraient légaux et respectés par les futurs propriétaires de la mine;
- Car le promoteur actuel (qui est une compagnie d'exploration) cherche déjà un acheteur de ses droits qui poursuivrait le projet et en ferait l'exploitation. Le promoteur propose de mettre en place un comité de co-conception, comprenant des représentants des municipalités et autres intervenants intéressés. Ce comité suivrait le projet et ferait des recommandations, le tout pour une meilleure acceptabilité sociale et environnementale.

## Programme de développement

- L'exploitation ne commencera pas avant 2019 ou 2020;
- Des études de faisabilité et d'environnement sont commencées, mais le financement des étapes à venir n'est pas encore assuré;
- Il y aura une étude d'impact environnemental et, si au moins un citoyen le réclame, des audiences du BAPE sur le projet (cela ne sera pas avant 2 ans !). Le promoteur annonce qu'il va lui-même demander la tenue d'audiences publiques (BAPE).

## Commentaires sur cette réunion

- Il y a eu beaucoup de questions sur la gestion de l'eau et des rejets;
- Quelques questions sur le bruit et la poussière, ainsi que sur les transports (circulation de trains de camions sur la route 131);
- Mais en règle générale, les gens sont plus intéressés par la promesse de création d'emplois.
- Peu d'inquiétude sur les cratères qui vont être créés aux portes de St Michel et la remise en état des lieux (que fait-on avec des cratères de plusieurs centaines de mètres de large et 100m de profondeur ?), ni sur l'impact sur l'image de la région : la destination « Aventure-Nature » de St Michel deviendra une zone minière et industrielle, mais personne ne semble s'en soucier.

## Nos recommandations pour la suite .....

- Gilles et moi sommes d'accord pour que l'APLT s'implique dans le suivi de ce projet puisqu'il est probable qu'il y aura des rejets, soit vers la rivière Matawin au nord, soit vers le ruisseau du Sauvage vers le sud (qui va vers le lac Kaiagamac et ensuite vers la rivière Matawin), donc finalement vers le lac Tau-reau.
- Notamment, plus tard dans le projet, l'APLT devrait être un des demandeurs d'audiences du BAPE;
- Lors de ces audiences, nous aurons accès aux études d'impact et nous pourrions intervenir si requis pour respecter notre mission (comme nous l'avons fait en 2006 au sujet du projet de centrale hydro-électrique d'Innergex);
- Je recommande aussi que nous rencontrions les représentants du Domaine Lagrange afin de voir quels intérêts communs nous pouvons avoir autour de ce projet et, le cas échéant, pour nous coordonner avec eux.

# Suivi du projet de mine de graphite à St Michel

---

À la suite de la présentation de son projet par la société Nouveau Monde à St Michel le 22 février 2016, les évènements suivants se sont produits :

- 25 mai 2016 – Article dans le journal L'Action de Joliette annonçant que la société Nouveau Monde allait d'abord se concentrer à développer la zone Ouest du gisement du « Bloc Tony », zone située à proximité du lac aux Pierres et du Domaine Lagrange, donc la zone la plus proche de la rivière Matawin et proche du village de St Michel.
- 22 juin 2016 – Conférence de presse de la société Nouveau Monde annonçant les résultats de son étude économique préliminaire : forte rentabilité du projet, investissement requis de 145 millions pour établir la mine à ciel ouvert, extraction de 50 000 tonnes de graphite par an pendant 25 ans, création de 100 emplois directs (et 150 indirects estimés), rachat des propriétés existantes affectées à leur valeur marchande.

# Mine de graphite à St Michel : l'opposition s'organise

---

Depuis que le projet a été annoncé par le promoteur Nouveau Monde au cours de plusieurs présentations, réunions et jusqu'à la conférence de presse du 22 juin 2016, des réactions diverses ont été manifestées dans la région, allant de l'espoir pour les emplois promis aux inquiétudes sérieuses sur l'impact majeur qu'un tel projet aurait dans la région. Et à ce titre, mentionnons qu'une opposition réelle existe dans la région de St Michel à l'encontre de ce projet de mine à ciel ouvert qui s'installerait aux portes du village.

En effet, une « **Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie** » (ou **COPH**) est en train de s'organiser très sérieusement. Cette Coalition, selon leurs représentants, réunit plusieurs groupes de citoyens préoccupés par le projet de « Entreprises minières du Nouveau Monde », un projet qui mine leurs rêves, leurs projets, leur qualité de vie, leurs propriétés et l'intégrité du territoire qu'ils aiment.

Cette Coalition compte déjà dans ses rangs des personnes qui sont prêtes à utiliser leurs expériences professionnelles très diverses pour faire valoir leur point de vue afin de mobiliser le maximum de personnes de la région pour faire obstacle à ce projet.

La Coalition souhaite la bienvenue à toutes les personnes de la région qui partagent leurs inquiétudes. Pour se joindre à ce mouvement, communiquer à l'adresse suivante : **pourlavraienaturedestmichel@gmail.com**.

**En ce qui concerne notre association (APLT)**, rappelons que nous suivons de près l'évolution de ce projet puisque nous partageons aussi certaines inquiétudes sur les impacts environnementaux potentiels d'une mine à ciel ouvert, aux portes du secteur récréotouristique qu'est devenu St Michel-des-Saints et son parc régional du magnifique lac Taureau.

Notons qu'une discussion à ce sujet aura lieu lors de l'assemblée générale de l'APLT le samedi 30 juillet.

## Des nouvelles de la Coalition Navigation

Fernand Landreville

---

### Rappel

En automne 2015, notre association avait été contactée par l'organisme « Coalition Navigation » qui nous invitait à suivre ses travaux et à appuyer ses actions. Cette coalition regroupe des bénévoles à travers le Canada qui sont motivés pour faire changer les lois sur la navigation afin que le cas spécifique de la navigation sur les lacs ne soit pas traité de la même façon que la navigation commerciale de gros tonnage. En effet la loi actuelle de la marine marchande s'applique sans discernement aux cargos, pétroliers et autres navires commerciaux circulant sur la voie maritime ou en haute mer, mais aussi aux petites embarcations de plaisance circulant sur les lacs. En particulier, la Coalition Navigation se donne pour but de prouver par des études scientifiques que certaines catégories de bateaux et certains comportements de navigation ont des impacts dommageables sur beaucoup de lacs.

La Coalition Navigation a organisé un colloque le 11 juin dernier à St Sauveur au cours duquel ses objectifs et moyens d'action ont été mis à jour. Un membre du CA de l'APLT, Fernand Landreville, s'est dévoué pour assister à ce colloque et en est revenu avec le résumé et les commentaires ci-dessous.

### Résumé et commentaires sur le colloque du 11 juin 2016

Cette Coalition Navigation paraît avoir beaucoup d'envergure et un agenda de recherche très chargé. Ils ont fait beaucoup de chemin depuis leur création il n'y a que quelques années. Avec des subventions et l'implication monétaire de partenaires, ils ont supporté des travaux de recherche sur les impacts des "wake boats" qui ont été réalisés en 2015 par l'Université Laval au Lac des Sables et au lac Masson. La MRC des Pays-d'en-haut, la municipalité de d'Estérel, la municipalité de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, la municipi-

palité de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, la municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts et le Comité du débarcadère du Lac des Sables se sont impliqués dans ces travaux de recherche.

En octobre 2015, ils ont fait réaliser une « Etude de la remise en suspension des sédiments de fond associée au passage des wake boats », par Sébastien Raymond, Université Laval de Québec.

Pendant l'été 2016, ils sont à préparer "Une revue de la littérature en cours par l'Université Laval" afin de mieux comprendre les impacts des différents types de bateaux à moteur dans différents types de milieux marins. Cette étude, qui sera achevée en juillet 2016, permettra d'identifier les lacunes à combler par les projets de recherche futurs qui seront coordonnés par cette Coalition Navigation.

Ils sont constamment à la recherche d'appui de toutes sortes pour pouvoir poursuivre leur ambitieux mandat afin "de répondre aux besoins d'une législation fédérale basée sur des données scientifiques, en tenant compte de la tolérance environnementale des plans d'eau et des préoccupations des différentes communautés d'un bout à l'autre du Canada". Ils proposent aux associations intéressées d'adopter une résolution soutenant le mandat de la COALITION NAVIGATION. Il y a des modèles de résolutions suggérés sur leur site internet qui donne aussi plus de détails sur leur mission et leurs travaux (<http://coalitionnavigation.ca>).

**En conclusion**, ce fut une très intéressante présentation. Pour plus de détails, cette présentation est reprise sur le site de la Coalition. Cette association a les mêmes intérêts que l'APLT concernant la protection des lacs et cours d'eau. De plus, ses actions en cours (études sur les effets des vagues des bateaux sur les rives et les fonds des lacs) répondent à certaines inquiétudes de l'APLT au sujet des baies peu profondes du lac Taureau.

En conséquence, je suggère que l'APLT devienne membre de cette coalition qui a déjà fait bouger beaucoup d'instances politiques par leurs recherches scientifiques.

**NB :** Suite à ces conclusions et recommandations, le CA de notre association a décidé d'inscrire l'APLT comme membre corporatif de la Coalition Navigation, ceci en date de Juillet 2016.

## Tarification 2016 : Navigation & Stationnement au Lac Taureau



SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

TARIFICATION VIGNETTES  
PARC RÉGIONAL DU LAC TAUREAU  
2016

	Stationnement par voiture	Navigation seulement	Navigation et descente de bateau
Vignette annuelle Résident	Gratuit	25 \$	50 \$
Vignette annuelle Non-résident	30 \$	50 \$	150 \$
Vignette annuelle Autobus	150 \$	N / A	N / A
Vignette annuelle Camping municipal			75 \$
1 Journée Résident	Gratuit		10 \$
1 Journée Non-résident	10 \$	15 \$	35 \$
1 Journée Autobus	50 \$	N / A	N / A

Résident : Avec preuve de résidence (permis de conduire et/ou compte de taxe)



# Conférence sur la valeur économique des services écologiques

Par Fernand Landreville

---

Le 28 mai dernier se tenait à Waterloo (Qc) une conférence organisée par l'ABVLW (Les ami(e)s du bassin Versant du Lac Waterloo). La conférencière invitée était madame Jie He, Ph. D. et professeure agrégée de la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke. En plus d'être professeure à cette université, elle se spécialise depuis une dizaine d'années dans le domaine d'évaluation de biens et services non marchands à travers une série de projets d'évaluation qui étudient la valeur économique des services écologiques et des milieux humides du Québec. De façon plus concrète pour les personnes de Waterloo et les représentants d'association de protection de lacs qui étaient présents, le thème traité était : « quelle est la valeur d'une propriété, d'un commerce, d'une ville versus la qualité du lac ou du cours d'eau attenant ». Cette conférence à caractère informatif a permis d'informer les participants concernant des pistes de solutions en regard des difficultés propres à chaque milieu de vie ayant un bassin versant, un lac ou un cours d'eau dans leur municipalité.

Un membre du CA de l'APLT, Fernand Landreville, a assisté à cette conférence et nous en a fait le résumé suivant.

## Valeur des services écologiques : Méthodes d'évaluation économique

Madame He nous a expliqué que la valeur des services écologiques était primordiale pour l'usage présent et futur que nous ferons des milieux concernés. Par exemple, la qualité d'un lac s'évalue par ses valeurs fonctionnelles et tangibles que procurent ses usages. Si le lac n'est plus fonctionnel (pollution, dégradation de son écosystème etc.), les services qu'il procurait et sa valeur vont décroître de façon importante et tangible.

Le fait d'intervenir positivement sur les systèmes écologiques, améliore les avantages totaux que procure ce lac. En effet, la valeur d'une maison ou d'un chalet à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac dépend de certaines caractéristiques :

- le paysage
- la qualité de l'eau
- les infrastructures de la région
- les facilités qu'offre la municipalité
- le zonage
- le positionnement du lot de la résidence
- la structure de construction

Différentes méthodes scientifiques de calcul nous ont été exposées par madame He, pour nous démontrer l'importance de l'environnement d'une région pour assurer sa viabilité et son expansion potentielle.

Les municipalités se servent de certaines méthodes d'évaluation afin de faire payer aux propriétaires leurs justes parts de taxes, pour assurer une certaine qualité de vie aux citoyens. Il est donc de toute première importance de faire connaître à nos gouvernements municipaux notre degré de satisfaction des pistes de solutions afin qu'ils puissent en tenir compte dans les décisions administratives qu'ils prendront dans l'exercice de leurs fonctions.

**En conclusion**, cette conférence a mis l'accent sur l'importance à donner aux divers services et interventions de caractère écologique sur une région, un secteur, un lac ou un cours d'eau. Car ces interventions ont beaucoup plus qu'une valeur sentimentale (notre volonté de préserver l'environnement naturel) puisque ces actions peuvent se chiffrer en valeur économique gagnée ou perdue. C'est ce que nous ressentons tous de façon intuitive, et c'est une raison supplémentaire pour justifier tous nos efforts de protection des milieux naturels et des paysages, non seulement pour conserver la valeur de nos propriétés, mais aussi pour préserver la beauté naturelle et le potentiel économique à long terme de la région.

# Appel aux membres

Par le comité exécutif de l'APLT

Si vous ne l'avez pas fait, il est temps de renouveler votre appui à l'APLT pour 2016. Nous lançons donc un appel à nos membres actuels, mais aussi à tous nos membres des dernières années qui ont omis de renouveler leur inscription :

## Nous avons besoin de votre appui et de votre cotisation!

### Et pourquoi pas un don ?

... car pour fonctionner efficacement, votre association a non seulement besoin de l'appui de ses membres, mais a aussi besoin d'argent!!

Depuis cinq ans, nous avons été très agréablement surpris de voir que notre appel aux dons auprès de nos membres a rencontré un succès appréciable. Car non seulement cela nous permet-il de renflouer nos coffres, mais aussi nous l'interprétons comme un signe de satisfaction à l'égard des actions entreprises par notre conseil d'administration.

Donc si vous voulez encore encourager notre action, pourquoi ne pas rajouter un don à votre cotisation? Cela sera très apprécié!

## Mais nous avons aussi besoin de nouveaux membres!

Nous lançons donc un autre défi à tous nos membres pour que chacun fasse un effort pour faire connaître notre Association à ses proches voisins (et en particulier aux nouveaux résidents qui ont choisi le lac Taureau pour y bâtir leur chalet de rêve). Avec votre aide, notre Association se retrouvera plus forte et aura plus de poids pour intervenir dans les dossiers qui nous concernent tous.



## Association pour la protection du lac Taureau inc. (APLT) Formule de demande de renouvellement ou d'adhésion

La demande d'adhésion ou de renouvellement doit être accompagnée d'un paiement de 20\$ qui constitue, dans le cas d'une demande d'adhésion, le paiement de la 1<sup>re</sup> cotisation annuelle.

**Demande de renouvellement**

Ancien membre dans les 5 dernières années.

**Demande d'adhésion**

Nom

Courriel

Adresse principale de correspondance

Adresse à Saint-Michel-des-Saints

Téléphone

Téléphone

Date de la demande

Envoyez la formule et le paiement à :

APLT  
CP 1951  
Saint-Michel-des-Saints QC J0K 3B0

# Quelques nouvelles en bref .....

---

- La traditionnelle **Journée de l'arbre et de l'environnement** s'est tenue à St Michel le 21 mai dernier, organisée par l'équipe de la municipalité. Comme pour les autres années, quelques bénévoles de l'APLT ont aidé à la distribution des arbres. L'APLT y a aussi tenu un kiosque d'information.
- Le 19 mai dernier s'est tenu à St Michel l'évènement « **Tout St Zénon, tout St Michel en parle** » pour la 11<sup>ième</sup> année consécutive. Au cours de cette soirée, des intervenants divers et des personnes impliquées dans des évènements et activités de la région sont présentés et parlent de leurs réalisations ou des particularités de leur vie. Cette année, parmi tous les invités qui ont chacun présenté des aspects intéressants et parfois inattendus de leur vie, le président de l'APLT Gilles Cartier, qui avait été invité, a expliqué les motivations et réalisations de l'association. Un très bel évènement, présenté devant une salle comble, que nous recommandons de ne pas manquer à tous nos membres pour les années à venir.
- La 2<sup>ième</sup> année de la **campagne de traitement contre les moustiques piqueurs** a débuté ce printemps et se poursuivra au cours de l'été. Rappelons que cette campagne est mise en œuvre par la société GDG Environnement. Selon nos observations personnelles en date de la mi-juin, il semble que cette action a sensiblement diminué la quantité de mouches noires dans les zones traitées, peut-être aussi avec l'aide d'un mois de mai chaud et sec.
- **L'association des propriétaires du lac Légaré** (lac situé au nord de St Michel dans les territoires non-organisés ou TNO) vient de se doter d'un code d'éthique très complet comprenant une série de recommandations de bonnes pratiques pour préserver la qualité de l'eau, pour diminuer l'impact des activités nautiques sur le lac et pour assurer la jouissance paisible des lieux. Ce code d'éthique est un très bon exemple des actions que beaucoup d'associations de lacs prennent pour protéger leur lac et son environnement. Pour plus d'information sur ce code d'éthique du lac Légaré, veuillez communiquer directement avec leur association par l'entremise de Claudine Côté, Administratrice, Association des propriétaires du lac Légaré (APLL) : [cote.claudine@yahoo.ca](mailto:cote.claudine@yahoo.ca)
- Le service des loisirs de la municipalité de St Michel annonce deux journées d'activités nautiques non-motorisées cet été : « **les week-ends splash** »  
**Le samedi 6 août sur la rivière Matawin** : descente loufoque de la rivière (entre le pont du stationnement de Provigo et le centre du village) ! Choisissez votre embarcation et décorez-la ! Prix de présence !  
**Le samedi 13 août à la plage municipale** : ateliers d'initiation aux sports nautiques non-motorisés (canot, kayak, planche à rame et à voile, ...), avec musique et animation.
- **Grande annonce importante pour la région de St Michel : la scierie redémarre !** La ministre Lise Thériault en a fait l'annonce officielle le 27 mai dernier. Ce projet a traversé des années difficiles, mais a finalement rencontré le succès grâce à la persévérance de plusieurs personnalités locales. La reprise des activités devrait être effective à partir de l'automne prochain, ce qui annonce des jours meilleurs pour le niveau d'emploi et l'activité économique de la région. Une très bonne nouvelle pour toute la région !
- Votre association tiendra son **assemblée générale annuelle** le samedi 30 juillet de 9h à 12h à la salle Moise-Bellerose à St Michel (rue St Jacques, derrière le magasin Korvette). Tous les membres de l'APLT et autres personnes intéressées sont invités. Au cours de cette réunion, nous aurons des représentants de notre communauté (maire de St Michel, préfet de la MRC, représentants du Parc régional) qui décriront les projets en cours et répondront à toutes les questions. À ne pas manquer !

---

**Conseil d'administration  
2015-2016**

**Comité de direction**

Président : Gilles Cartier  
Vice-président : Paul Ménard  
Secrétaire : Daniel Tokatéloff  
Trésorier : Charles Prévost

**Administrateurs**

Michel Berthelot  
Robert Lafond  
Fernand Landreville  
Suzie Navert  
Liza Poulin

# Bulletin n° 29\_Été 2016



## Collaborateurs

**Gilles Cartier  
Fernand Landreville  
Daniel Tokatéloff**



## Mise en page, diffusion

**Ginette Vallières**

## Photographies

1<sup>re</sup> de couverture  
4<sup>e</sup> de couverture

**Daniel Tokatéloff  
Élizabeth Ravaz**

## Site Web

**Charles Prévost**



**Association  
pour la protection  
du lac taureau inc. (APLT)**

**Fondée en 1981**

## Adresse postale

**APLT  
C.P. 1951  
Saint-Michel-des-Saints (Québec)  
J0K 3B0**

## Adresse électronique

**info@aplt.org**

## Boîte vocale

**450 833-5187**

## Site web

**www.aplt.org**

## L'APLT est affiliée à

**Nature Québec/UQCN**

**Centre québécois du droit  
de l'environnement (CQDE)**

**Coalition Navigation**

**Conseil régional de l'environnement  
de Lanaudière (CREL)**